

## Appel à projet #5 Les Résidences du Lieu Spectacle vivant

### Le Lieu sans Nom lance un nouvel appel à projet pour résidences !

Ce dispositif est le fruit d'une volonté de notre collectif de participer à l'émergence de productions dites "fragiles" en permettant un accueil en résidence dans les meilleures conditions de création possible.

L'appel à résidence # 1 a eu lieu en 2018, nous avons accueilli en résidence 8 projets. En 2019, dans une année #2, nous avons poursuivi l'accompagnement de 3 de ces derniers avec diffusion du spectacle et accompagnement à la structuration. En 2020/21 pour l'appel à projets # 3, 6 projets ont été sélectionnés pour 10 semaines de mise à disposition. La session #4 a été l'occasion d'accueillir 8 projets en 2022/2023.

Nous renouvelons cette année ce dispositif, nous voyons cela comme une possibilité de s'accompagner dans ces temps précaires et complexes.

### *Qu'est ce que le Lieu Sans Nom ?*

Le Lieu Sans Nom est un lieu à **Bordeaux** porté par le collectif **Lescure** depuis 2013. Il est aujourd'hui composé de trois compagnies de théâtre – *Cie Tiberghien, La Compagnie des Figures & le collectif Revlux* – une compagnie de danse – *Les Schini's* (appel à projet #1) et l'association Bol d'Air. L'axe central du projet du collectif est de porter ensemble un outil de création pour le spectacle vivant, un lieu de rencontres dans le quartier de Saint Augustin à **Bordeaux**.

### *Combien de temps pour une résidence ?*

Les projets sélectionnés seront accueillis **1 à 2 semaines**, en fonction des demandes et du projet.

## Appel à projet #5 Les Résidences du Lieu Spectacle vivant

### *Qui peut participer ?*

Cet appel à projet s'adresse à toutes et tous, sans critère géographique, d'âge ou d'ancienneté, et pour toute étape de création (des expérimentations préliminaires aux derniers ajustements).

La seule obligation étant de s'inscrire dans le champ du **spectacle vivant** (théâtre, danse, musique de scène...), et de **se conformer au dispositif technique proposé** par le Lieu.

Les projets seront observés sur deux aspects : la **cohérence** du projet artistique, et la **nécessité** du projet de bénéficier de cet accompagnement.

Le lieu sans nom dispose pour les résidences du lieu d'un espace scénique et d'un studio.

La sélection est collégiale, assurée par les membres du Collectif Lescure (metteurs en scène, comédiens, coordinatrices, chargées de diffusion communication, trésorière...).

### *Quelles périodes possibles de résidence ?*

Entre avril et octobre 2025, excepté juin.

### *Quelles conditions techniques et financières ?*

Le Lieu sans Nom met à disposition son outil de travail : l'espace scénique équipé d'un **plan feu basique**, du **système son**, ainsi que les parties communes du lieu (cuisine, loges etc.).

Le coût de cette mise à disposition sera valorisé dans les budgets en apport en nature et en industrie. Le lieu sans nom n'est actuellement pas en mesure de soutenir financièrement les équipes accueillies mais peut aiguiller celles-ci sur des demandes. Nous savons qu'il ne s'agit pas de conditions normales de travail mais espérons pouvoir nous positionner en premier jalon pour permettre à la recherche artistique et à la création d'avoir lieux.

Si l'équipe en résidence le désire, le Lieu sans Nom s'engage à permettre une sortie de résidence dans les meilleures conditions (jauge de 49 places).

**Appel à projet #5**  
**Les Résidences du Lieu**  
**Spectacle vivant**

*Comment candidater ?*

Il est demandé aux candidat(es) de fournir un dossier contenant :  
**Une présentation ou une note d'intention du projet (ou dossier artistique)**  
**Les pages suivantes complétées dans leur ensemble**

*Calendrier de sélection*

Date limite de dépôt des dossiers de candidatures : **30 juillet 2024**

Par courrier électronique à l'adresse **residencesdulieu@gmail.com**

Annonce des projets présélectionnés : **11 septembre 2024**

Rencontre avec l'équipe du Lieu **la semaine du 16 septembre**

Annonce des projets retenus : **24 septembre 2024**

**Nous sommes impatients de rencontrer vos projets !**



## Appel à projet #5 Les Résidences du Lieu Spectacle vivant

Nom du spectacle :

Nom de la compagnie :

Votre compagnie est-elle soutenue (subventions, partenaires, résidences) :

Nom du porteur de projet référent :

Numéro de téléphone :

Adresse e-mail :

Nombre de personnes présentes lors de la résidence :

Matériel amené lors de la résidence (décor, costumes, instruments de musique, machines et appareils.... merci de détailler) :

Besoins techniques particuliers (précisez également ici si vous souhaitez une sortie de résidence) :

Durée et période approximative de résidence souhaité :

En quelques mots, parlez-nous de l'avancée de votre projet à ce jour, et des objectifs de cette étape de création. (Travail sur le texte, mise en scène, mouvement)

Faites-nous part de vos envies, de vos attentes ou tout autre interrogation.